

La Route de l'encens (Israël)

No 1107

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Israël
<i>Bien proposé :</i>	La Route de l'encens et les villes du désert du Néguev
<i>Lieu :</i>	Région du Néguev
<i>Date de réception :</i>	31 janvier 2003
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Quatre villes nabatéennes, les forteresses associées et des paysages agricoles s'étendaient dans le désert du Néguev le long de routes qui les reliaient à la pointe méditerranéenne de la Route de l'encens et des épices. Cet ensemble reflète le commerce incroyablement rentable de l'encens, commerce florissant du IIIe siècle avant J.-C. au IIe siècle après J.-C., et la façon dont ce désert aride a été transformé pour l'agriculture en utilisant des systèmes d'irrigation très sophistiqués.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription se trouve dans le désert du Néguev, qui représente au total les deux tiers des terres d'Israël, et dont le nom signifie « terre aride ».

Les villes, les forteresses, les caravansérails et les paysages agricoles fossiles proposés pour inscription reflètent la prospérité du commerce nabatéen des épices sur cinq cents ans, à partir du IIIe siècle avant J.-C. Ils s'étendent sur une centaine de kilomètres du désert, d'Haluza au nord-ouest à Moa à l'est, sur la frontière jordanienne. Ces sites s'inscrivaient dans un réseau de routes marchandes pour le transport de l'encens et de la myrrhe, extraits des arbres épineux depuis les régions qui sont maintenant le sultanat d'Oman, le Yémen et la Somalie, jusqu'à la Méditerranée et l'Afrique du Nord – au total, quelque 2 000 km.

Les mondes hellénistique et romain utilisaient d'énormes quantités d'encens, dans les temples mais aussi à des fins médicinales et cosmétiques. La demande était telle qu'il

coûtait à certaines époques plus cher que l'or, et imposait donc de prendre des mesures élaborées pour assurer son approvisionnement. Dans le Néguev, son commerce a encouragé l'apparition de villes importantes, qui ont tiré pendant cinq cents ans leur subsistance d'un approvisionnement en continu.

Dix de ces sites (quatre villes, Haluza, Mamshit, Avdat et Shivta, quatre forteresses, Kazra, Nekarot, Saharonim et Makhmal, et deux caravansérails) se trouvent le long des principales routes marchandes en provenance de Pétra, aujourd'hui en Jordanie et jadis capitale du pouvoir nabatéen, à Gaza, tandis que la ville de Mamshit enjambe la route qui part du nord, de Pétra jusqu'à Damas.

La région centrale du désert nabatéen est physiquement coupée en deux par la faille du Makhtesh Ramón, d'une quarantaine de kilomètres de long et de 300 mètres de profondeur. Au sud de la falaise, la topographie du désert est rude, avec de nombreux « ouadis », des crêtes montagneuses à nu, des hauts plateaux et des canyons profonds. La pluviométrie y est très faible, la végétation rare. En dépit de ces dangers et de ces inconvénients, les routes marchandes traversaient ces terres inhospitalières pour éviter les Romains qui occupaient Israël au nord du Néguev. Quatre des principaux sites se trouvent dans cette région – des villes avec des forteresses et des tours construites pour desservir et protéger les routes marchandes, et dotées d'une infrastructure suffisante pour permettre à la population installée dans cette région aride de subsister grâce à l'agriculture, ce qui a entraîné le développement de champs en terrasses desservis par des systèmes d'irrigation très sophistiqués basés sur des mécanismes élaborés de captage de l'eau de pluie, rare dans cette région.

Au nord du Makhtesh Ramón, la région est plus hospitalière. Bien qu'aride, elle n'est pas stérile et se compose essentiellement de grands espaces plats. Les précipitations y sont légèrement supérieures, et la végétation plus variée et plus étendue, ce qui a permis l'installation d'une importante population pastorale, qui semble avoir découragé les Romains.

Le dossier de proposition d'inscription décrit des sites représentant l'essor du contrôle nabatéen sur la Route de l'encens dans le Néguev, suite à la domestication du chameau au IIIe siècle avant J.-C. et son déclin ultérieur au IIe siècle après J.-C., avec l'occupation romaine de Pétra. Les sites ont été préservés, du fait de leur quasi total abandon au VIIe siècle après J.-C.

Tous les sites proposés pour inscription sont entourés d'une zone tampon.

Le bien proposé pour inscription se compose de quatre parties : le paysage et une section de 50 km de route depuis Pétra vers Gaza entre Avdat et Moa ; la ville d'Haluza plus au nord le long de la même route ; la ville de Shivta juste à l'ouest de cette route et la ville de Mamshit sur la route qui relie Pétra à Damas.

Les principaux sites sont les suivants :

- Villes :
 - o Avdat – Oboda

- *Haluza*
- *Mamshit Kurnub*
- *Shivta – Sobata*

- Forteresses et caravansérails :

- *Forteresse et caravansérail de Moa*
- *Fort de Kasra*
- *Forteresse de Nekarot*
- *Ein Saharonim – Caravansérail de la porte de Ramon*
- *Makhmal Ascent et forteresse*
- *Forteresse de Graffon*
- *Bornes le long de la route*
- *Vestiges divers*
- *Tronçons de routes*
- *Traces de l'agriculture*

- Villes :

- *Avdat – Oboda :*

Sur le bord occidental des plateaux du Ramon-Nafkha, au bord d'un promontoire s'élevant à 80 m d'altitude au-dessus des plaines environnantes, la ville couvre une région de 300 x 400 mètres, à l'intérieur d'une enceinte carrée de calcaire. Les vestiges de la ville comportent des habitations, des bains, un temple nabatéen, un fort, une rue principale, deux églises et un caravansérail.

Les remparts de la ville subsistent sur une hauteur considérable. À certains endroits, il reste également des arcs soutenant les toitures.

- *Haluza :*

Cette ville, située la plus au nord, est encerclée de dunes de sable mouvantes, qui ont recouvert certaines des ruines des édifices. De récentes fouilles ont révélé les vestiges de rues, d'un pressoir, d'un théâtre, de deux églises et d'une tour.

- *Mamshit Kurnub :*

Cette ville, située la plus à l'est, près de la ville actuelle de Dimona, a fait l'objet de fouilles approfondies et, en certains endroits, d'une reconstruction partielle. Elle se compose de remparts, d'un caravansérail, de grandes demeures privées, d'une rue du marché, de bains, etc. On trouve également des fresques et des mosaïques.

- *Shivta – Sobata :*

Un peu à l'écart de la route marchande principale, cette ville du Néguev central, hormis ses principaux monuments, n'a fait l'objet d'aucune fouille, mais n'en conserve pas moins un degré remarquable de conservation. Il existe des vestiges de maisons à deux ou trois étages, des églises à l'abside intacte, des rues, la maison d'un gouverneur, une grand-place, une ferme, des pressoirs, etc. Construite calcaire dur, elle ne possède pas de remparts.

- Forteresses et caravansérails :

- *Forteresse et caravansérail de Moa :*

Moa se trouve à l'est de la section de la route proposée pour inscription, à proximité de la frontière jordanienne. La forteresse et le caravansérail sont en pierre, des blocs de calcaire taillés. La forteresse s'élève en haut d'un monticule surplombant le caravansérail édifié sur la plaine en deçà. Les murs subsistent sur une hauteur de 3 m dans la forteresse et de 1,25 m environ dans le caravansérail. Il reste des vestiges d'un système élaboré d'alimentation en eau, qui acheminait l'eau depuis une source souterraine, via un bassin et un canal, jusqu'aux bains du caravansérail. On a également retrouvé des outils agricoles dans la forteresse.

- *Fort de Kasra :*

À l'ouest de Moa, la petite forteresse carrée de Kasra se dresse en haut d'un plateau montagneux bas au-dessus du Kasra Ouadi. Les remparts faits de calcaire fossile taillé subsistent sur une hauteur de 3 m.

- *Forteresse de Nekarot :*

Le site suivant vers l'ouest, la forteresse de Nekarot, se compose d'une tour carrée et d'une cour adjacente, un complexe en ruines dont l'usage est incertain, ainsi que d'une petite tour de guet et d'un complexe dissimulé de bassins, conçus pour retenir les eaux de crue. Tous les bâtiments sont faits de blocs équarris de calcaire. Les murs de la tour subsistent sur 3 m de hauteur. Étonnamment, le bâtiment des bassins possède encore intacts les arcs de soutien de son toit, les dalles en pierre du toit, les murs, les fenêtres et le canal, ainsi que les traces d'un bel enduit à la chaux et au gypse sur trois couches.

- *Ein Saharonim – Caravansérail de la porte de Ramon :*

Plus à l'ouest encore, ce grand caravansérail fait d'argile tendre et de briques en terre cuite abrite des ateliers, des cuisines, des quartiers de vie et des salles pour la toilette. Les murs subsistent encore sur une hauteur approximative de 2 m dans certaines parties du site. Dans la zone avoisinante, il reste des vestiges importants de terrasses agricoles.

- *Makhmal Ascent et forteresse :*

Sur le bord nord du Ramon Makhtesh s'élève ce fort carré, avec son bassin de retenue des eaux de crue. Tous deux sont faits de blocs de calcaire équarris et subsistent sur une hauteur d'environ 1,5-2 m.

- *Forteresse de Graffon :*

Les murs de cette forteresse, d'une construction similaire à celle de Makhmal, subsistent sur une hauteur de moins d'un mètre.

- *Bornes le long de la route :*

Vingt-deux bornes, en deux groupes de cinq et de six chacun, ont été découvertes sur le plateau de Nafha et dans

la région de Ramon Makhtesh, autour du fort de Makhmal et du fort de Saharonim. Ce sont des pierres cylindriques, deux ou trois à chaque borne, reposant sur une base carrée en pierre.

○ *Vestiges divers :*

On trouve le long de la route de nombreux vestiges de pierres extraites des champs organisées de diverses façons à proximité des sites de repos, des carrefours, des pentes dangereuses, etc. Certains sont des repères, tandis que d'autres semblent avoir été des lieux d'offrande ou de culte. Quelques-unes des installations sont de grande taille – jusqu'à 100 m de longueur.

○ *Tronçons de route :*

Les vestiges de la route entre les sites, suffisamment large pour accueillir chameaux ou mules, se trouvent à certains endroits le long de la section proposée pour inscription. La route est visible en ce que les pierres ont été ôtées de la surface et placées en bordure. À certains endroits, la route escalade des pentes abruptes. Des bornes jalonnent le chemin.

○ *Traces de l'agriculture :*

Les Nabatéens devaient produire de la nourriture pour leurs populations mais aussi pour les immenses caravanes à encens qui traversaient le pays plusieurs fois par an. En dépit de l'aridité du désert, avec des précipitations de 100 mm par an seulement, ils développèrent une agriculture à grande échelle, recourant à des systèmes extrêmement sophistiqués de collecte des eaux.

La collecte des eaux et l'irrigation utilisaient diverses méthodes :

- Les canalisations ;
- Les barrages – la plupart sont petits, mais on en compte des centaines de milliers disséminés dans chaque vallée et sur chaque cours de ruisseau ;
- Des citernes et des réservoirs – taillés dans le substratum rocheux, créés par les barrages ou des structures bâties dans un bâtiment ; tous récupéraient les eaux de crue.

Ces vestiges sont largement répandus aux alentours d'Avdat et de la région centrale du Néguev, de même que les vestiges des anciens systèmes d'irrigation de champ bordant les lits des rivières et sur les versants des collines, où ils sont caractérisés par des myriades de cairns de collecte en pierre.

Les Nabatéens étaient également des bergers, élevant des moutons, du bétail, des chèvres et des chameaux en grand nombre.

La combinaison de villes et le paysage agricole et pastoral associé constituent un paysage culturel fossile complet.

Histoire

À partir du III^e siècle avant J.-C. et jusqu'au II^e siècle après J.-C., les Nabatéens ont transporté l'encens et la

myrrhe du désert d'Arabie à la côte méditerranéenne, sur une distance de quelque 1 800 km.

Ce commerce a été encouragé par la demande de produits de luxe dans les mondes hellénistique et romain. Il a été possible grâce à la connaissance du désert qu'avaient les Nabatéens, capables de le traverser malgré sa réputation de désert « infranchissable » et de se rendre ainsi dans le sud de la péninsule arabique, à la source de l'encens, un monde inconnu pour les Romains et ceux qui vivaient le long de la Méditerranée.

Les Nabatéens se sont installés dans la région du Néguev au VI^e siècle avant J.-C., lorsque les Édomites abandonnèrent leur pays et envahirent les plaines de Judée.

Les Nabatéens se sont enrichis grâce aux bénéfices du commerce. Les Romains tentèrent à diverses reprises de s'emparer de ce négoce : leur hostilité obligea les Nabatéens à prendre des routes évitant le territoire romain vers le sud, en traversant et en sécurisant ainsi quelques-uns des territoires les plus difficiles du Néguev. Ils construisirent des villes et des forts pour défendre la route et des caravansérails pour accueillir les voyageurs. Pour assurer la subsistance de leurs populations et des caravanes marchandes, ils durent coloniser le plus dur des déserts arides rocheux.

Au II^e siècle apr. J.-C., toutes les villes nabatéennes furent annexées à la province romaine d'Arabie après la conquête romaine de Pétra. Les beaux jours du contrôle nabatéen sur les routes touchaient à leur fin. Quoique le contrôle romain annonce deux siècles de prospérité pour les villes, à partir de leur incorporation au système défensif de l'empire romain, sous le règne de Dioclétien, ce fut l'aube du déclin des routes marchandes, les Romains détournant le commerce par l'Égypte.

La plupart des villes furent finalement abandonnées après la conquête arabe de 636 après J.-C. ; elles sont demeurées fondamentalement intactes depuis.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tout le bien proposé pour inscription appartient à l'État.

Tous les éléments du patrimoine culturel dans la zone proposée pour inscription sont protégés par la législation nationale en vertu des lois suivantes :

- Loi de 1978 sur les antiquités d'Israël ;
- Loi de 1989 sur l'autorité des antiquités ;
- Loi de 1992 sur les parcs nationaux, les réserves naturelles et les sites nationaux.

Les deux premières lois protègent les vestiges d'objets fabriqués par l'homme avant 1700 apr. J.-C. et couvrent donc tous les aspects de cette proposition d'inscription.

La troisième définit le rôle et la structure des parcs nationaux et des réserves naturelles. Toutes les parties de la zone proposée pour inscription se trouvent dans les frontières de parcs nationaux ou de réserves naturelles.

Structure de la gestion :

L'autorité des parcs nationaux et réserves naturelles assure la gestion courante du site. L'autorité des antiquités d'Israël gère les activités de conservation et de fouilles des structures classées.

La gestion est exercée au niveau national, régional et local, comme suit :

- National :

Autorités des parcs et des réserves – Questions politiques.

Autorité des antiquités – formulation de la conservation et de l'inspection.

- Régional :

Autorité des réserves et des parcs – plans de travail.

Autorité des antiquités – fouilles et inspection.

- Local :

Autorité des antiquités – travaux de conservation et d'inspection.

Ressources :

Toutes les finances viennent du budget de l'autorité des parcs et réserves, lequel provient à son tour du gouvernement et des recettes. Les quatre villes sont dotées de budgets propres. Dans les années de faibles recettes, les fonds sont consacrés à la maintenance et à la protection exclusivement, la conservation n'ayant lieu que lorsque des fonds extérieurs sont disponibles.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La Route de l'encens et des épices s'est révélée aussi importante pour les cultures du monde que la Route de la soie. Son importance économique, sociale et culturelle est indiscutable.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en août 2003.

L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les itinéraires culturels.

En juin 2004, le Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de cette proposition d'inscription afin de permettre à l'État partie d'entreprendre une évaluation comparative plus complète (Décision 28 COM 14B.42). Celle-ci a été soumise au Centre du patrimoine mondial en septembre 2004.

L'analyse comparative de la présente évaluation est fondée sur les documents révisés fournis.

Conservation

Historique de la conservation :

La conservation n'est pas détaillée dans le cadre d'une rubrique seule du dossier de proposition d'inscription. Toutefois, les descriptions de chaque site révèlent ce qui suit :

1956-1990 : Mamshit – importantes fouilles et reconstruction.

Années 1960, 1970 et 1980 : Avdat – fouilles et reconstruction.

1990 : Ein Saharonim – restauration du caravansérail de la porte de Ramon.

1995 : Forteresse de Moa – restauration.

Forteresse de Nekarot – restauration.

1996 : Forteresse de Kasra – restauration.

1997 : Ein Saharonim – restauration du caravansérail de la porte de Ramon.

2002 : (prévu) Forteresse de Makhmal – restauration.
(prévu) Mamshit – restauration.

État de conservation :

L'état de conservation de la majorité des monuments est bon, exception faite du site de Haluza, qui n'a pas été consolidé comme il aurait dû l'être après les fouilles (voir ci-dessous).

Gestion :

L'autorité des parcs emploie un archéologue en chef et un architecte en chef au niveau national et un personnel expert d'archéologues, de planificateurs et de conservateurs.

Au niveau régional, elle est dotée d'un expert qualifié en conservation et d'un groupe recevant une formation élémentaire, dispensée par des experts de l'autorité des antiquités pour leur permettre de savoir ce qu'ils peuvent entreprendre sans l'intervention de l'autorité des antiquités. Le personnel régional comprend également des gardes et des responsables du site.

Il n'existe pas de plan de gestion pour la totalité des zones proposées pour inscription ; toutefois, le dossier indique que les éléments constitutifs d'un plan de gestion existent. Chaque parc national et chaque réserve naturelle sont dotés d'un plan directeur pour l'ensemble, accompagné de plans locaux pour les zones plus petites. Les sites bénéficient également de plans de développement, de plans de dotation en personnel et de plans de travail annuels.

Les villes d'Avdat, de Shivta et de Mamshit possèdent des plans de conservation et de tourisme. Les forteresses et quelques-unes des installations d'irrigation possèdent des plans de conservation, dont une grande partie a d'ores et déjà été mise en œuvre.

Tous les sites sont accompagnés d'un dossier qui rassemble la liste des biens, une documentation photographique et des évaluations de l'état du bien.

Quoique des plans de travail annuels soient en place pour chaque site, ceux-ci ne semblent pas suffisamment détaillés pour fournir une orientation en ce qui concerne les petits projets de conservation à court terme en réponse à une détérioration due aux rudes conditions du désert. Ces plans devraient être mis en place pour chaque site dans les plus brefs délais.

Il n'existe aucune preuve de stratégie archéologique pour l'ensemble du site. Étant donné les problèmes perçus sur deux des sites – cf. ci-dessous – il est suggéré qu'une stratégie de ce type soit mise au point dès que possible ; elle pourrait concerner des fouilles archéologiques, des inventaires non destructeurs et des approches de stabilisation et de réparation. Une telle stratégie devrait également prémunir les sites de la reconstruction en l'absence de documentation. Elle devrait s'appliquer à tout le site et donner des orientations pour chacun des sites majeurs.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription expose quatre domaines de risque :

- Pressions de développement :

Les zones tampon pour la zone proposée pour inscription sont importantes et se trouvent dans les parcs nationaux et réserves naturelles proposés pour inscription, et les plans de développement ne devraient pas avoir d'impact sur elles. La seule activité potentiellement préjudiciable est l'entraînement militaire. Il conviendrait de faire attention à ce que cet entraînement ne vienne pas détruire les traces de l'agriculture de jadis.

- Pressions environnementales :

Du fait de l'absence d'activité humaine régulière dans la zone (hormis en ce qui concerne le personnel travaillant sur les sites), l'intervention humaine ne fait peser aucune menace environnementale directe. Les principales menaces environnementales sont d'origine naturelle : les températures extrêmes du désert, qui ont un impact sur les matériaux de construction.

- Catastrophes naturelles :

Les principales menaces sont les tremblements de terre et les inondations éclair. Ces dernières années, la plupart des structures principales ont été consolidées pour les aider à résister aux tremblements de terre. Avant et après la saison des pluies, les systèmes d'évacuation sont vérifiés pour s'assurer que l'eau est bien détournée des sites.

- Pressions touristiques :

Aucune information n'est donnée quant au nombre de visiteurs, mais on mentionne des pressions en haute saison. Pendant cette période, tous les gardes se trouvent en permanence sur le site.

Les véhicules 4x4 que conduisent les visiteurs constituent une menace, qui est contrôlée par un règlement d'accès très strict.

On peut y ajouter :

- Reconstruction :

Le site de Mamshit semble avoir pâti d'une reconstruction « créative » de certains éléments – voir ci-dessous. À Haluza et dans l'un des forts, les travaux de fouilles ne semblent pas avoir été suivis d'une consolidation appropriée. Afin d'éviter d'autres travaux impropres, une stratégie archéologique devrait être mise en place, globalement et pour chacun des sites majeurs.

- Absence de gestion :

La plupart des sites apparaissent bien conservés et bien gérés. La ville de Haluza, qui apparemment ne fait l'objet d'aucune maintenance ou de gestion régulière, semble faire exception à la règle.

Authenticité et intégrité

L'abandon des sites au VIIe siècle et l'absence de population dans la région ont considérablement protégé le site contre les changements délibérés.

Hormis deux exceptions notables, le site semble globalement authentique, et si les villes et les forts sont combinés à leurs routes marchandes et à l'arrière-pays agricole, ils donnent une vue d'ensemble très complète d'une civilisation du désert s'étendant le long d'une route marchande, et de ce fait présentent un très haut degré d'intégrité.

Mamshit et Haluza sont deux exceptions.

Mamshit a été en partie reconstruite au XIXe siècle. On s'inquiète plus cependant des récentes interventions. La porte de la ville est en cours de reconstruction d'après un dessin en mosaïque issu d'une autre ville ; le quartier commercial a été récemment reconstruit avec une subvention du ministère du Tourisme et des chemins dans la ville ont été reconstruits hors de leur trajet d'origine ; L'effet global est plus une recherche scénographique qu'une approche scientifique de l'interprétation et de la documentation.

À Haluza, une partie du site a fait l'objet de fouilles qui semblent avoir laissé sur le site des pierres déplacées, aucun travail ne semblant avoir été fait ensuite pour consolider et repositionner les pierres. Le site est donc en désordre et a perdu une partie de son intégrité.

Pour ces deux sites, l'authenticité semble avoir été partiellement compromise.

Évaluation comparative

En 2000, la Route de l'encens en Oman était inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. L'inscription concernait les arbres à encens de l'Ouadi Dawkah, les vestiges de l'oasis caravanière de Shisr/Wubar et les ports associés de Khor

Rori et d'al-Balid qui « illustrent de manière frappante le commerce de l'encens qui prospéra dans cette région durant de nombreux siècles et fut l'une des plus importantes activités commerciales du monde antique et médiéval ». Cette proposition d'inscription établissait la valeur universelle exceptionnelle de la route marchande telle qu'elle se présente dans les vestiges présents en Oman.

L'évaluation comparative révisée replace la section israélienne de la Route de l'encens dans un contexte plus large.

La route s'étend sur deux mille kilomètres. L'encens récolté en Oman et dans l'Hadramat était transporté dans la ville de Timan, aujourd'hui ville moderne du Yémen. À partir de là, la route se dirigeait d'abord vers le sud-ouest, puis s'orientait vers le nord et longeait la frange occidentale du désert d'Arabie, à environ 120 km de distance de la mer Rouge. Un autre itinéraire, maritime celui-là, utilisait les ports de la côte pour transporter les marchandises jusqu'à Aïla, la moderne Aqaba, et de là, jusqu'à Pétra où il rejoignait la route terrestre à travers le Néguev.

Plin rapporte que soixante-cinq relais pour les chameaux jalonnaient la route terrestre. Des vestiges de la route sont aujourd'hui visibles en Oman, au Yémen, en Arabie Saoudite, en Jordanie et en Israël. Bien que quelques études aient porté sur la totalité de la route, il n'existe pas d'image d'ensemble qui soit complète. Néanmoins, ce que l'on sait démontre que la partie du Néguev était totalement différente du reste de la route, et les vestiges encore visibles révèlent une grande section cohérente de cette route.

Au Yémen, le site de Timna a été fouillé dans les années 1950. Au Yémen et en Oman, des forts s'élèvent le long de la route – ceux du Yémen étant très semblables à celui d'Ubar en Oman. Entre les forts, des trilithes, ou pierres levées, marquaient la route. Il semble que les habitants d'Ubar contrôlaient le commerce en Oman et au Yémen oriental.

En Arabie Saoudite, Najran, un poste de ravitaillement essentiel, a été établi bien avant que la route marchande ne prospère. C'est aujourd'hui une ville moderne, comme Médine, également sur la route. À Dedan, il reste des vestiges assez importants des établissements minéens destinés à protéger la route. Plus au nord, l'ancienne ville de Medain Saleh servait de capitale nabatéenne en Arabie. Ces vestiges ne sont pas entièrement fouillés.

En Jordanie, Pétra, la capitale nabatéenne, est d'ores et déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial, bien que ce ne soit pas au titre de son association avec la Route de l'encens. Il existe d'autres sites nabatéens, tels Humeïma (ancienne Auara), située sur la route entre Aïla et Pétra, où de récentes fouilles ont mis au jour d'importantes constructions urbaines : le fort de Naqab, le fort de Gryn et les ruines importantes de Ayl, une halte dans les hautes terres édomites.

Géographiquement, le Néguev se distingue du reste de la route. C'est un plateau rocheux qui reçoit environ 100 mm

de pluie par an alors que le reste de la route traverse des déserts de sable.

La section de la route qui traverse le Néguev se démarque pour une raison sociopolitique essentielle : du fait de la menace romaine au nord, la route traversant le centre du Néguev a dû s'adapter à un terrain qui compte parmi les plus inhospitaliers du désert, avec des chemins escaladant de hautes crêtes et traversant des ouadis au lieu de suivre un parcours qui les contourne. Elle a également nécessité l'établissement de peuplements dans une région que n'habitaient auparavant que des peuples de bergers nomades.

Le commerce de l'encens a donc ainsi directement mené à la colonisation du désert et au développement d'une série de villes, qui se sont épanouies grâce à ce commerce lucratif. Tout aussi important peut-être, les villes ont favorisé l'apparition d'une « agriculture du désert », réponse originale au problème de la subsistance de populations nombreuses dans des régions à faible pluviométrie. Autour des villes, le désert fit place à des champs et des pâturages grâce à un système complexe de barrages, de canaux et de citernes qui offraient une solution durable aux difficultés de ce terrain particulier.

La route a modifié le désert – ce qui reste est une image très complète des changements intervenus dans la région du Néguev, qui réunit des conditions environnementales uniques.

Le site proposé pour inscription est donc différent des autres tronçons de la route marchande de l'encens, mais s'inscrit cependant dans un contexte plus vaste.

L'inscription préalable d'une partie de la route passant en Oman a établi l'importance de la Route de l'encens dans sa totalité. Différents segments de la route, ayant différentes caractéristiques géographiques, étaient placés sous le contrôle de différentes populations et sont dans des états de conservation différents. En Arabie Saoudite, plusieurs villes anciennes sont aujourd'hui recouvertes par des villes modernes.

La section de la Route de l'encens dans le Néguev reflète la manière dont les Nabatéens contrôlaient l'extrémité Nord de la route. Ces zones très urbanisées et mises en culture ont été façonnées par le commerce de l'encens. Une grande partie de cette occupation du désert a survécu et les quatre villes, les cinq forts, les deux caravansérails et le système d'adduction d'eau sont extraordinairement bien préservés depuis leur abandon au VII^e siècle ap. J.-C. Ces vestiges ont été soigneusement étudiés et fouillés.

En résumé, le tronçon de la Route de l'encens traversant le Néguev n'est pas comparable à ses autres tronçons. Étant donné qu'il fait partie de la Route de l'encens, elle-même déjà inscrite, la comparaison avec d'autres sites du patrimoine mondial n'est pas appropriée.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le site proposé pour inscription est d'une valeur universelle exceptionnelle pour les raisons suivantes :

- Il est le témoignage du pouvoir économique de l'encens, qui a fait apparaître une longue route marchande allant de l'Arabie à la Méditerranée à l'époque hellénistique et romaine, et qui a favorisé le développement de villes, de forts et de caravansérails pour contrôler et gérer cette route ;
- Il donne une image complète de la technologie nabatéenne sur cinq siècles d'urbanisme et de construction ;
- Il témoigne de l'innovation et du travail nécessaires à la création d'un système agricole complet et durable, dans des conditions désertiques rudes, qui est notamment illustré par les constructions sophistiquées de conservation de l'eau.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des *critères iii et v* :

Critère iii : Le site est un témoignage éloquent de l'importance économique, sociale et culturelle de l'encens dans le monde hellénistique et romain. La demande était telle, de même que sa place dans les traditions religieuses et sociales, que de grandes villes nabatéennes sont apparues dans des conditions désertiques hostiles pour desservir les routes d'approvisionnement allant d'Arabie à la Méditerranée, le long de la partie proposée pour inscription dans le désert du Néguev. La route était un moyen de passage non seulement pour l'encens et d'autres marchandises, mais aussi pour les hommes et les idées.

Critère v : Les vestiges presque fossilisés des villes, des forts, des caravansérails et des systèmes agricoles s'étendent le long de la Route des épices dans le désert du Néguev, témoins de la remarquable solution apportée aux conditions géologiques et économiques. Ainsi réunis, ces vestiges montrent comment le commerce d'une denrée précieuse, l'encens, a entraîné l'apparition d'une solution remarquable d'ingéniosité, afin d'installer des peuplements durables dans un environnement désertique hostile. Les vestiges témoignent de systèmes agricoles sophistiqués, impliquant la conservation de la moindre goutte d'eau et l'optimisation de la terre cultivable, dans le cadre d'un système de gestion du désert unique, qui a prospéré pendant cinq siècles.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Afin de répondre aux inquiétudes soulevées par les interventions réalisées sur deux des sites, il est suggéré que l'État partie mette en place une stratégie archéologique pour l'ensemble du bien mais également pour chacune des

villes importantes qui concernerait la recherche archéologique, des inventaires non destructeurs et des approches de stabilisation et de réparation.

Il est de plus recommandé qu'une gestion active de Haluza soit mise en place et que des mesures soient prises pour consolider les parties du site qui ont été fouillées.

Il est également suggéré que l'État partie renforce les plans de gestion existant par des plans de travail plus détaillés qui fourniraient des orientations pour les projets réactifs de conservation à court terme.

Comme cette proposition d'inscription est une section de la Route de l'encens, dont un tronçon a déjà été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, il serait souhaitable que les États parties, à travers lesquels passe la route, envisagent une approche coordonnée et la proposition d'inscription de sections appropriées.

Recommandation concernant l'inscription

ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

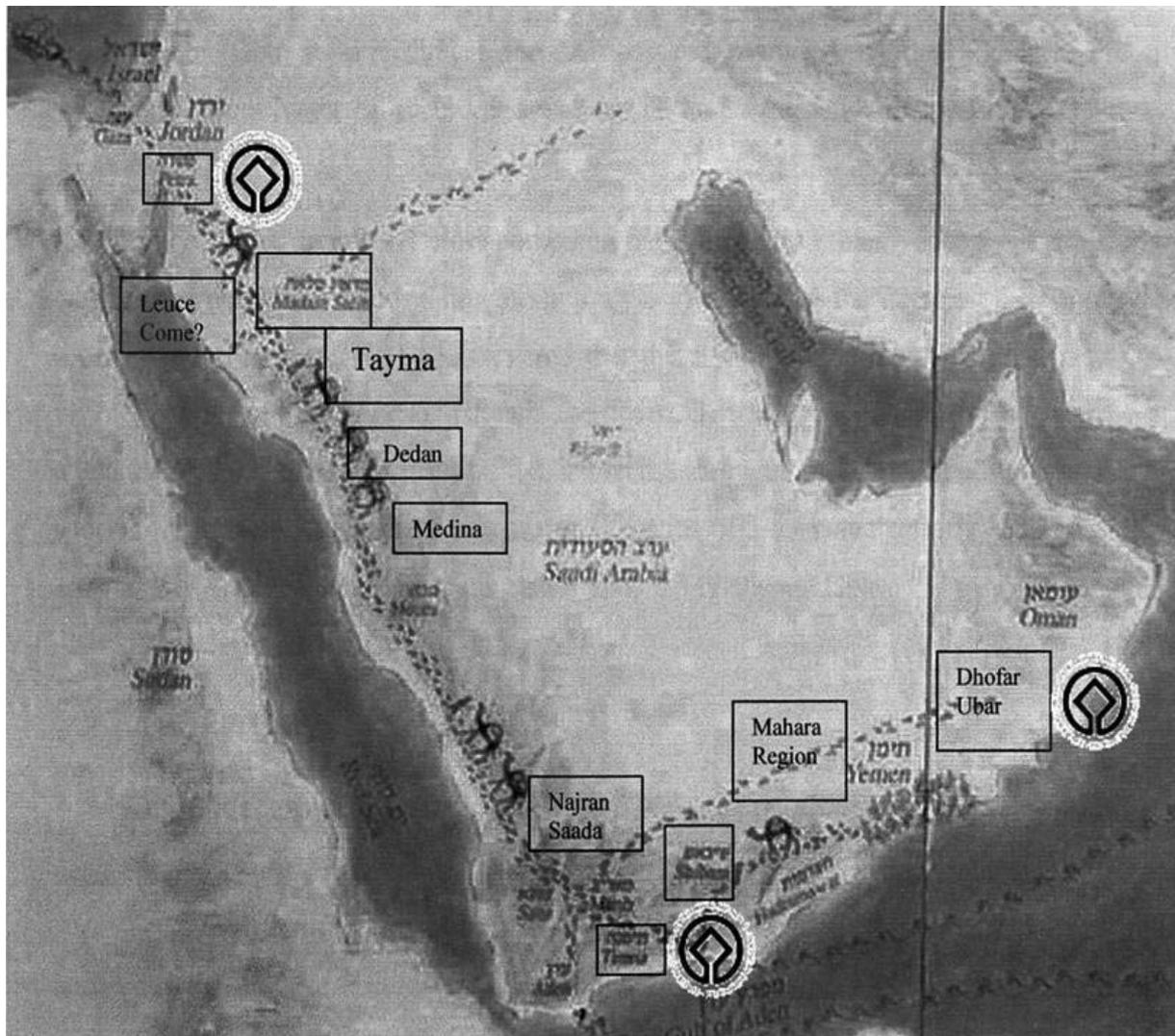
Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-05/29.COM/8B,
2. Rappelant sa décision 28 COM 14B.42 adoptée à sa 28^e session (Suzhou, 2004),
3. Inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critère iii : Les villes nabatéennes et leurs routes marchandes apportent un témoignage éloquent de l'importance économique, sociale et culturelle de l'encens dans le monde hellénistique et romain. Les routes étaient également un moyen de passage non seulement pour l'encens et d'autres marchandises mais aussi pour les hommes et les idées.

Critère v : Les vestiges presque fossilisés des villes, des forteresses, des caravansérails et des systèmes agricoles sophistiqués s'étendent le long de la Route de l'encens dans le désert du Néguev. Ils témoignent de la réponse remarquable apportée à un environnement désertique hostile qui s'est épanouie pendant cinq siècles.

ICOMOS, avril 2005



Plan indiquant les principaux sites le long de la route de l'encens



Paysage agricole



Vue d'Avdat-Oboda